



Compte-rendu du Chsct AC du 25 mai 2016

L'ordre du jour était le suivant :

- **Point 1** : procès verbal des séances du 12 mai, du 2 octobre, du 6 novembre et du 10 décembre 2015 (pour avis) ;
- **Point 2** : point de situation sur le BEUIA (Bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques) (pour information) ;
- **Point 3** : présentation du projet d'implantation des services de la DGCA (Direction générale de la création artistique) issue du projet de service (pour avis) ;
- **Point 4** : évolution du service des chauffeurs de la DGCA (pour avis) ;
- **Point 5** : point de situation sur la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) (pour information) ;
- **Point 6** : outils informatiques propres à l'administration centrale - présentation des projets lancés en 2016 et mis en production **avant** 2017, ayant des conséquences sur les conditions de travail (pour information) ;
- **Point 7** : présentation de la charte pour l'utilisation **de la suite** Microsoft Office (pour avis) ;
- **Point 8** : examen des registres santé et sécurité au travail et des accidents du travail (pour information) ;
- **Point 9** : projet d'installation de ruches sur le toit de l'immeuble des Bons-Enfants (pour information) ;
- **Point 10** : situation des agents de sécurité en administration centrale (pour information) ;
- **Point 11** : projet d'évolution de l'organisation au sein du SCPCI (DREST et DPN) (pour avis)
- **Point 12** : grille de suivi des travaux du CHSCT d'administration centrale (pour information) ;
- **Point 13** : questions diverses.

Point 1: PV adoptés

Point 2: (pour historique voir précédents CR CGT-CULTURE du CHSCT) BEUIA après un bref rappel, M. Kaplan présente les évolutions. U projet de service sera présenté au prochain CT.

Les agents de Tours ont demandé des propositions concernant le projet, soit rejoindre le site de Paris, soit de trouver un poste en local (région Tours). 2 agents ne souhaitent pas rejoindre le service sur Paris mais souhaitent une alternative. Est décidé : RDv une fois par mois : le 24/03 puis le 15/04 :

- aspects personnels et social des propositions alternatives
- sur l'avenir de leur outils de travail et devenir du fond documentaire qui rejoindra la Médiathèque de Charenton.

La fermeture de l'antenne de Tours fait l'objet d'une restructuration ce qui ouvre des droits aux agents impactés, ceux-ci étant prioritaires pour des postes notamment en région : dont 1 poste aux archives départementales de l'Indre selon son souhait et un poste en maintien sur Tours à l'Udap Drac Centre. Le 3^e agent souhaite gérer le fond documentaire qui sera déplacé à Charenton tout en résidant à Tours : nécessité de déplacements et frais de mission. Les discussions continuent. Peut-être une solution mixte entre missions à l'INRAP et au Fond lui-même.

La CGT demande le calendrier de ce projet. Fin juin les fiches de poste et affectations doivent être finalisées en CAP notamment, fin été pour déménagement, et octobre/décembre pour affectation effective des agents.

Un point de vigilance est apporté sur le fait de mettre l'autorité d'emploi dans la boucle afin de sécuriser le transfert d'emploi et les délais pour la CAP. La prime de restructuration s'appliquera selon le décret.

La CGT reconnaît les avancées concrètes sur une solution sur mesure pour ré-affecter les agents en fonction de leur souhait. Nous restons vigilants sur la finalisation des transferts d'emploi en fonction des souhaits des agents.

La CGT s'abstient dans l'attente des fiches de poste et des transferts à finaliser mais soutient la méthode déployée.

Point 3 : création nette de 3 emplois et évolution la plus mineure selon la Dgca. Déménagement de 13 agents, avec regroupement d'agents par étage et proximité. Le calendrier n'est pas arrêté, discussion avec les agents mais probablement en août / septembre.

Les OS souhaitent que ce soit le dernier déménagement et votent à l'unanimité pour.

Point 4 : L'évolution du service se fait en accord avec les souhaits d'évolution des agents concernés avec reclassement volontaire en lien avec l'intersyndicale.

Difficultés : nouveau cycle horaire avec un taux total d'heures annuelles travaillées au-delà du seuil, problème pour la pause déjeuner et le remboursement des repas des chauffeurs, manque d'engouement sur le poste chargé du service intérieur.

Le suivi est reporté au prochain CHSct car il y a encore trop d'écueils à lever et d'incertitudes.

Point 5 : Le cabinet Artel a été choisi pour mettre en œuvre l'accompagnement du plan et de l'équipe.

Le plan a été présenté aux agents de la Dgflf le 13/05/2016.

Échanges sur le plan et des agents qui avaient fait part d'un courrier lors du précédent CHSct et qui ne se reconnaissent pas dans la nécessité du plan. Proposition de retenir une action envers les personnes en souffrance et le consultant quand il sera là. Le terme de médiation a été employé. Le consultant travaillera sur la crise actuelle en lien pour tous les agents et au bénéfice de tous. **Action prévue avant les congés d'été.**

M.Baldi : adhésion du personnel à ce plan d'actions. Action collective avec la hiérarchie. Organisation collective du travail (cf plan d'action remis le 13 mai). Il passe en revue le plan d'action. Le recrutement par la base d'entretien avec des experts.

La CGT regrette de pas avoir pu obtenir le cahier des charges pour piloter le cabinet Arteli. Il est difficile de débattre avec quelques informations présentées oralement en séance sans avoir pu y réfléchir.

Quel est le calendrier d'intervention du cabinet ?

Le cahier des charges n'est pas tout à fait finalisé et nécessite d'être en-dessous du seuil des marchés publics. Action en phases : réalisation d'entretien individuel / travail sur relation services et fonctions supports : livrable sous forme de préconisations /

Quid des entretiens d'évaluations quand il y a un conflit avec la hiérarchie ? Normalement c'est avec le N+1. Le service RH essaie de faire office de médiateur et reste vigilant.

Quid de la création dans 6 mois de l'agence de la langue française ?

Nous sommes sollicités régulièrement en tant qu'OS par les agents, d'où la nécessité de groupe de travail entre OS et l'administration entre deux instances (mode projet en temps réel). L'administration est d'accord sur cette idée pour un meilleur suivi et accompagnement.

Point 6 : Présentation des 7 projets de Condorcet (schéma directeur) ayant un impact en lien avec les CHSCT (conditions de travail). Sur les 7 projets informatiques en AC, aucun ne remplit les conditions de la circulaire du 26/12/2013 selon la Sdsi.

La CGT doute qu'il n'y ait aucun impact sur les projets tels que l'outil budgétaire, Iconolab, outil de gestion des contacts. **La CGT souhaite que soit examiner plus en profondeur les impacts éventuels de manière concertée et pas du seul point de vue de la Sdsi qui est juge et partie.**

La médecine de prévention n'a par ailleurs pas été concertée sur ces projets. En réponse, le faible nombre d'agents concernés, le périmètre étroit des projets mais la CGT insiste sur le principe méthodologique à respecter à savoir prévenir les risques plutôt que les réparer.

L'administration propose de débattre des projets tels que C012, C086 et C057. Les C012 et C057 pouvant faire l'objet d'un « avis » ou « pour information ».

Point 7 : La CGT s'étonne que la charte doive obligatoirement s'accompagner d'une signature. Pourquoi discriminer les agents entre ceux qui ne signent pas de charte et ceux qui devraient la signer, ? Pourquoi discriminer entre certains logiciels car après tout il ne s'agit que de bonnes pratiques et non pas d'attestation sur l'honneur, d'engagement...

Une note suffirait. Qui fait la demande dérogatoire pour obtenir la suite MS office ? Y aura-t-il les motifs de refus ?

L'administration accepte d'enlever la signature et publiera la charte pour information ou par note comme le propose les OS.

Les OS votent donc pour.

Point 8 : Registre santé / sécurité :

Demande de la nomination d'un agent de prévention à Valois par Mme Blanchard. Les autres remarquent des agents consignées dans le registre sont prises en compte dans les autres points de l'ordre du jour (ex problèmes avec les ascenseurs)

Point 9 : projet d'installation de 2 Ruches (coût 6000 euros/an). Plusieurs EP ou institutions l'ont déjà fait. Objectif : contribuer à la sensibilisation écologique.

Installation par une association. Deux animations ou ateliers sont prévus dans l'année. Le prestataire assure les ruches et de leur déclaration. Récolte en octobre. Conditions matérielles de faisabilité sont vérifiées. La médecine de prévention : vigilance aux risques de piqûre, documents et conseil santé disponibles sur Sémaphore.

Différents problèmes sont évoqués et les avis restent partagés de part et d'autres.

La CGT souligne qu'il ne faut pas se limiter à la seule communication mais en faire un vrai projet, par exemple, étant les faibles quantités de miel prévues, la CGT propose de donner la récolte à une œuvre sociale / caritative.

Point 10 : Le Dpn voit son organisation évoluer vers un positionnement qui apporte de l'expertise et de façon à être en capacité de tester des projets innovants.

Le Dpn deviendrait le Din (département de l'innovation numérique).

Des fiches de poste axées sur Responsable du pilotage et de l'animation d'une politique sectorielle (Dpn/Din et Drest) et d'un responsable expert d'une discipline sectorielle (Dpn / Din).

Points de vigilance pour la CGT : le projet du Din est bien défini mais le Drest a des fiches de poste surchargées et impossibles à assumer pour les agents.

Nous sommes contraints en l'état actuel de voter contre.

La CGT demande dans la perspective du prochain CT du mois de juin, de communiquer aux représentants du personnel un état des lieux et son évolution dans les mois qui viennent, des emplois et des postes au

sein du Scpci.

Le Sg n'a pas apporté d'informations sur cette projection.

C'est d'ailleurs une réflexion globale à faire au sein du Scpci. Le Scpci reconnaît qu'il y a en effet un problème pour assurer toutes les missions qu'il a en charge malgré un maintien des ressources plaidée par le Secrétariat général.

QUESTIONS DIVERSES :

Point Prestataires de sécurité : Les temps de pause sont réduits de moitié, dont celle de déjeuner réduite à 30 mn. De plus les agents commencent à 8 h du matin et ne peuvent manger qu'à 15 h ! L'amplitude horaire est importante et génère une fatigue importante qui conduit les agents à quitter le MCC pour être affectés ailleurs. Notamment notre demande d' « assis/debout » n'est toujours pas validée. Les conditions de travail sont déplorables et sont inquiétantes car elle ne concourent pas à préserver la sécurité de tous. Nous regrettons vivement le refus du Sg de mettre ce point comme question à part entière alors que la ministre a signé une charte sociale.

Réponse administration : le cahier des charges de l'administration n'induit ni changement ni conséquence sur l'organisation du travail. Pas d'intrusion dans l'organisation du prestataire. Le Sg ne reconnaît aucune difficulté dans le travail des agents de sécurité. Des pauses toutes les 6h d'après l'article L3121-33 mais d'après le Sg il y a plusieurs interprétations possibles :

1) une pause que dans les 6 premières heures ou bien

2) toutes les 6h une pause de 20mn (mais il manque 5 mn de pause dans l'après-midi)

Pour les « assis/debout » : impératifs des conditions de travail et d'assurer la sécurité, ce qui serait incompatible avec la sécurité !!!

La CGT s'insurge ainsi que l'ensemble des OS de cette interprétation.

D'autant qu'il y a un fort turn-over. Si une intrusion hostile a lieu que les agents de sécurité pourront mieux y faire face puisqu'ils ne sont pas assis mais juste « assis/debout ». De plus, il est nécessaire que les agents puissent se reposer de leur station debout ne serait-ce qu'à tour de rôle.

L'administration se dissimule derrière les conventions collectives et la société Corporate qui dit respecter le code du travail pour ne pas à avoir à agir. Et ne constate pas de plainte des agents ni de turn-over..

Nous demandons le plan de prévention des sociétés impliquées.

Formations DGPat : département formation DGPat aux Archives. Le remplaçant de la responsable « formations » ne sera pas en poste au moment du départ car les formations sont alors compromises. L'administration répond que c'est en cours de traitement.

Pour permettre les formations aux professionnels à destination des Archives : projet aménagement Jaucourt (18-20 laces rdc ou bien grande salle Petit

Caran (salle informatique 10 places)

Discussion pour grande salle Petit Caran pour le stage international (25 places minimum 3 semaines).

Déménagement service multimedia sur plateau entresol : accord de la médecine de prévention. Prévu prochainement, début juin.

Délocalisation MCC : coûts sur trajets et conséquences sur les conditions de travail + impact environnemental (moins importants que les impacts sociaux). Sujet inscrits pour les prochains CHSCT + CT. Document en préparation pour le 15 juin avec le scénario 1 patrimonial retenu (formalisation).

Proposition de l'administration d'un groupe de travail sur la méthodologie à adopter et points d'avancement.

La CGT rappelle que le Secrétaire général avait promis un chiffrage des projets. Nous ne souhaitons pas attendre 8 mois pour pouvoir avoir les bases d'un débat.

La CGT rappelle qu'elle est opposée à la vente du bâtiment Pyramides pour conserver une marge de manœuvre et ne pas densifier excessivement les autres sites du MCC.

L'idée de densifier Valois est souhaitée par l'administration.

Mesure de sûreté : idem que précédemment.

Interopérabilité des outils (agenda par ex) pas d'avancée.

Goia : finalisation pour le Cabinet et la Dgpat.

RenoïRH : satisfaction global des gestionnaires qui ont été inscrits dans l'avancement du projet. Il n'y a plus d'incident selon les RH.

La CGT relève : Eviter les doublons avec les agents qui ne sont pas sur renoiRH et qui imposent une double saisie.

Encore des problèmes de saisie de congés sur les RH de proximité notamment à la Dicom.

Duerp : document en ligne sur Sémaphore.

Problème des toilettes à Valois : plusieurs interventions pour trouver l'origine des odeurs. La fissure a été colmatée et la fin des travaux est prévue pour mi-juin. Installation d'une VMC plus puissante.

Panne climatisation rue Beaubourg : travaux quasi terminés.

Travaux route du Fort de St Cyr : l'OPIC mobilisé, travaux commencent début juin.

Ascenseurs : situation à peu près normale sauf pour la cage B : travaux programmés première semaine de juin.

cantine St Cyr : suite au changement de prestataire les tarifs ont augmentés.

Le bureau de l'action sociale examine le problème tarifaire avec la Sdsi et le prestataire. Est-ce le mode de calcul ou un bogue ? La CGT demande que cela soit examiné avec urgence les agents ne fréquentant plus l'établissement suite à ces nouveaux calculs. Idem pour les agents des Archives déjeunant à la Mairie de Paris. A suivre donc.